



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/29
26 septembre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU COMMERCE

Centre pour la facilitation du commerce
et les transactions électroniques

Treizième session
Genève, 14-16 mai 2007

**RAPPORT DU CENTRE POUR LA FACILITATION DU COMMERCE
ET LES TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES SUR LES TRAVAUX
DE SA TREIZIÈME SESSION**

Résumé

Le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) a tenu sa treizième session du 14 au 16 mai 2007 à Genève. Conformément aux dispositions du chapitre VI du mandat et règlement intérieur de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (E/ECE/778/Rev.4) et du mandat du Comité du commerce de la CEE (TRADE/2001/2), lequel stipule que «le Comité examine régulièrement les activités en cours et futures de ses organes subsidiaires et se tient au courant des travaux accomplis (et projetés) par d'autres organes des Nations Unies et d'autres institutions et organisations internationales dans son domaine de compétence», le CEFACT-ONU soumet le rapport de sa treizième session pour examen par le Comité du commerce puis approbation par le Comité exécutif de la CEE.

Les participants à la treizième session ont fait le point des besoins et priorités des principales parties intéressées par les travaux du CEFACT-ONU – gouvernements, organismes de normalisation et secteurs professionnels – et approuvé les recommandations qui avaient été révisées ainsi que les nouvelles normes et les nouveaux instruments élaborés en 2006-2007. La Plénière a chargé le Centre de poursuivre la mise au point de l'initiative eBGT (Electronic Business for Government and Trade) projetée et d'établir la documentation nécessaire aux fins de son approbation.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
I. Participation	3
II. Ouverture de la session	3
III. Adoption de l'ordre du jour.....	3
IV. Questions découlant de la soixante-deuxième session de la Commission économique pour l'Europe (point 2 de l'ordre du jour).....	3
V. Aperçu des priorités des parties intéressées (point 3 de l'ordre du jour)	3
VI. Rapport sur les activités menées par le Forum du CEFACT-ONU depuis la douzième session plénière et faits nouveaux attribuables aux groupes d'experts: résultats attendus et priorités (points 4 et 5 de l'ordre du jour).....	4
A. Groupe des technologies appliquées.....	5
B. Groupe de la gestion du contenu de l'information	5
C. Groupe juridique	6
D. Groupe des techniques et méthodologies.....	6
E. Groupe des procédures commerciales internationales.....	6
VII. Processus d'élaboration ouvert (point 6 de l'ordre du jour).....	8
VIII. Soutien apporté par le secrétariat (point 7 de l'ordre du jour)	9
IX. Rapport des rapporteurs (point 8 de l'ordre du jour).....	9
X. Aller de l'avant (point 9 de l'ordre du jour).....	10
A. Registre	11
B. Composants communs	11
C. Initiative relative aux transactions électroniques pour les secteurs administratif et commercial (eBGT).....	11
XI. Questions d'organisation (point 10 de l'ordre du jour.....	12
XII. Élection du Bureau (point 11 de l'ordre du jour).....	13
XIII. Adoption de décisions (point 12 de l'ordre du jour)	13

1. Le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) a tenu sa treizième session à Genève du 14 au 16 mai 2007, sous la présidence de M. Stuart Feder.

I. Participation

2. Ont participé à la session des représentants des pays suivants: Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Corée (République de), Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Inde, Irlande, Islande, Italie, Japon, Mongolie, Norvège, Pakistan, Pays-Bas, République de Moldova, République tchèque, Royaume-Uni, Sénégal, Suède, Suisse et Ukraine.

3. Les organisations intergouvernementales ci-après ont participé aux travaux: Association européenne de libre-échange (AELE), Banque des règlements internationaux (BRI), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) et Union internationale des télécommunications (UIT).

4. Les organisations non gouvernementales ci-après ont participé à la session: Association internationale des ports (AIP), Organisation internationale de normalisation (ISO) et Société de télécommunications interbancaires mondiales (SWIFT).

5. Étaient également présents à l'invitation du secrétariat, en qualité d'observateurs, des représentants des organisations suivantes: Agence de coopération et de recherche pour le développement (ACORD) pour les secteurs de l'assurance, de la réassurance et des services financiers apparentés, Conseil de l'Asie et du Pacifique pour la facilitation du commerce et des transactions électroniques (AFACT) et Global Standards 1 (GS1).

II. Ouverture de la session

6. Le Président a ouvert la session et la Directrice de la Division du commerce et du bois de la CEE a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Secrétaire exécutif.

III. Adoption de l'ordre du jour

7. Le chef de la Section des solutions pour le commerce mondial a présenté le projet d'ordre du jour, avec quelques modifications proposées concernant la procédure à suivre et la séquence des points.

Décision 07-01: L'ordre du jour a été adopté avec les modifications proposées.

IV. Questions découlant de la soixante-deuxième session de la CEE (point 2 de l'ordre du jour)

8. Aucune question découlant de la session de la CEE ne concernait le CEFACT-ONU.

V. Aperçu des priorités des parties intéressées (point 3 de l'ordre du jour)

9. Le Président a fait brièvement pris la parole et ouvert un débat sur les activités de suivi qui avaient été entreprises pour mettre en application les recommandations formulées à l'intention

des pays, des secteurs et des organismes de normalisation au cours des séances consacrées aux parties intéressées pendant la douzième session plénière, en mai 2006. La Directrice a donné un aperçu des résultats de la séance consacrée aux pays, le Président du Groupe de gestion du Forum (FMG) un aperçu des résultats de la séance consacrée aux secteurs et un vice-président un aperçu des résultats concernant la coopération avec d'autres organismes de normalisation.

Décision 07-02: La Plénière a pris note des rapports sur les résultats des séances consacrées aux parties intéressées, à savoir les pays, les secteurs et les organismes de normalisation.

VI. Rapport sur les activités menées par le Forum du CEFACT-ONU depuis la douzième session plénière et faits nouveaux attribuables aux groupes d'experts: résultats attendus et priorités (points 4 et 5 de l'ordre du jour)

10. Les points 4 et 5 de l'ordre du jour ont été débattus ensemble. Le Président du FMG a rendu compte des activités menées depuis la douzième session plénière. Deux réunions du Forum avaient été organisées. Le neuvième Forum, tenu à New Delhi en octobre 2006, avait réuni 250 participants. Le Gouvernement indien lui avait apporté un large appui. Quant au dixième Forum, qui avait eu lieu à Dublin en mars 2007, 230 experts y avaient participé. En outre, une séance publique consacrée à la facilitation du commerce avait été organisée et le Gouvernement irlandais avait annoncé pendant cette séance qu'un guichet unique serait mis en place dans le pays pour tous les documents relatifs à l'importation, à l'exportation et au transit. Le onzième Forum serait organisé à Stockholm du 24 au 28 septembre 2007.

11. Le Président du FMG a exposé les raisons pour lesquelles il était nécessaire de réviser les mandats et cahiers des charges des groupes permanents. Les règles de l'ONU prévoient que les groupes de travail sont créés et reconduits pour deux ans à la fois. En 2007, le CEFACT-ONU avait besoin que les cinq groupes permanents soient renouvelés par son organe de tutelle, le Comité du commerce de la CEE, puis par le Comité exécutif de la CEE. Le Président du FMG a proposé d'achever cette révision après la session plénière afin que les versions définitives puissent être approuvées pendant l'intersessions en tant qu'additifs au rapport de la session plénière. Elles seraient présentées pour approbation au Comité du commerce de la CEE, puis au Comité exécutif de la CEE, en même temps que le programme de travail (ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/20).

12. Le chef de la délégation française a demandé des renseignements supplémentaires au sujet de la convergence des travaux avec ceux de l'Organization for the Advancement of Structured Information Standards (OASIS). Dans ce contexte, il a demandé comment les accords allaient être activés afin de faciliter l'élaboration et l'application ultérieures des normes.

13. Le Vice-Président chargé de la liaison dans le domaine des normes a signalé que l'on pouvait trouver des renseignements sur l'accord de coopération entre la CEE et OASIS sur le site Web du CEFACT-ONU (http://www.unece.org/cefact/cf_plenary/plenary05/cf_05_misc2.pdf). De surcroît, des documents expliquant dans le détail la coopération concernant les travaux techniques avaient également été fournis dans le cadre du FMG et des groupes permanents.

14. Les président et vice-présidents des groupes permanents ont largement exposé¹ les travaux des groupes. Ils ont également fait une large place aux questions d'actualité et aux tâches à accomplir à l'avenir. La Plénière a été saisie des textes révisés des recommandations et spécifications, pour approbation. Les listes de codes peuvent être consultées à l'adresse www.unece.org/cefact/recommandations/rec_index.htm, et les spécifications relatives aux prescriptions commerciales à l'adresse suivante: http://www.unece.org/cefact/umm/umm_index.htm.

15. Le chef de la délégation suisse a demandé comment le CEFACT-ONU garantirait que le guide pratique relatif à la facilitation du commerce, qui était en cours d'élaboration grâce à un financement du Gouvernement suédois, ne ferait pas double emploi avec les efforts déployés par d'autres organisations. Le Président du TBG15 a expliqué le caractère concret des lignes directrices, contrairement à un certain nombre de lignes directrices publiées par d'autres organisations, qui avaient un caractère théorique. Le Président du FMG a précisé en outre que les groupes de référence projetés seraient aussi ouverts que possible. Il serait fait référence aux outils et techniques d'autres organisations telles que la Banque mondiale, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation mondiale des douanes (OMD). De plus, le groupe de référence pour les pays ferait en sorte que le guide réponde aux besoins de divers groupes de pays différents, par exemple les pays en développement, les pays en transition, les pays sans littoral et les pays insulaires.

A. Groupe des technologies appliquées

16. Le Groupe des technologies appliquées (ATG) s'est réuni pendant les forums de New Delhi et de Dublin, ainsi qu'en septembre 2006 à Waldorf (Allemagne) et en janvier 2007 à Washington DC. Le Groupe avait approuvé 174 demandes de mise à jour des données EDIFACT et poursuivi ses travaux sur la spécification technique relative à l'«UML-to-EDIFACT» qui en était à la sixième étape du PEO «Vérification de l'application». Le Groupe avait également achevé 48 schémas XML qui en étaient au stade de la proposition préalable. Les travaux concernant le projet de la V3.0 de règles de désignation et de conception XML et la bibliothèque des types de données s'étaient poursuivis et ils en étaient, dans les deux cas, à la troisième étape du PEO. L'ATG avait également poursuivi ses travaux sur les représentations XML des éléments de base, qui avaient pour but de définir un format XML pour la représentation des éléments de base afin de faciliter la définition, l'échange, la soumission et l'archivage en XML de tous les artefacts de la CCTS.

B. Groupe de la gestion du contenu de l'information

17. Le Groupe de la gestion du contenu de l'information (ICG) s'est réuni pendant les forums de New Delhi et de Dublin. Il avait achevé les vérifications périodiques de l'EDIFACT-ONU et la mise à jour des recommandations de l'ONU relatives aux codes. Il avait également achevé la première vérification des bibliothèques des éléments de base du CEFACT-ONU, qui comprenaient à la fois des composants communs agrégés et des composants transversaux agrégés. Les schémas XML de l'adjudication électronique et de la facturation industrielle croisée avaient tous deux fait l'objet d'une vérification préliminaire et les schémas qui en étaient au stade de la proposition préalable avaient été mis en circulation aux fins d'essais sur le terrain.

¹ Ces exposés sont affichés à l'adresse suivante: http://www.unece.org/cefact/cf_plenary/plenary07/list_doc_07.htm.

Deux révisions de la spécification relative aux prescriptions pour la mise en œuvre du registre du CEFACT-ONU avaient été mises en circulation. L'ICG avait également poursuivi ses essais de validation avec des membres du Gouvernement de l'Ontario (Canada), de l'Université nationale normale de Taiwan (province chinoise de Taiwan), de France Telecom (France) et de l'Institut coréen pour le commerce électronique (République de Corée). Dans le contexte des mises à jour périodiques, l'ICG avait mené à terme une vérification officielle des répertoires D.06A et D.06B de l'EDIFACT-ONU, ainsi que l'examen public et la publication des listes de codes pour quatre grandes recommandations de l'ONU: la Recommandation n° 20 (Unités de mesure), la Recommandation n° 23 (Codes du prix du fret), la Recommandation n° 24 (Codes du statut du transport) et la Recommandation n° 28 (Codes des types de moyens de transport).

C. Groupe juridique

18. Le Groupe juridique s'est réuni pendant les forums de New Delhi et de Dublin et, en plus de ses conférences téléphoniques mensuelles, il avait également tenu des réunions à Helsinki et à Vienne. Il avait achevé la deuxième étape du PEO («recueil des exigences») du Groupe de travail des procédés commerciaux (BPWG) pour le projet sur les accords et contrats commerciaux unifiés (UBAC), qui a pour objet d'élaborer un produit CEFACT-ONU consistant en une relation commerciale électronique exécutoire aux fins d'établir une compréhension commune des implications juridiques potentielles des engagements, des anticipations et des transactions, sur le plan commercial aussi bien que technique. Le Groupe, en coopération avec le TBG15, avait achevé l'élaboration d'une nouvelle recommandation n° 35 relative aux aspects juridiques d'un guichet unique pour le commerce international. Cette recommandation a pour but de mieux faire connaître les questions juridiques liées à la création et au fonctionnement d'un guichet unique pour le commerce international.

D. Groupe des techniques et méthodologies

19. Le Groupe des techniques et méthodologies (TMG) s'est réuni pendant les forums de New Delhi et de Dublin et également, entre-temps, à Bruxelles en juin 2006 et à Redwood City (États-Unis d'Amérique) en décembre 2006. Il avait achevé l'élaboration de nouvelles spécifications techniques pour le module de base et le module fondamental de la méthode de modélisation du CEFACT-ONU (UMM). Il avait lancé un nouveau projet pour mettre au point la prochaine version du module fondamental pour la V2.0 de l'UMM afin d'intégrer les concepts UMM aux profils UML 2.0 et avait approuvé une spécification relative aux prescriptions pour le module relatif à l'ontologie économique ressources-événements-agents pour le projet de méthode de modélisation du CEFACT-ONU. Le Groupe avait mis en circulation la spécification technique relative aux éléments de base (CCTS) 3.0 aux fins d'un examen public au cours de la cinquième étape du PEO. Il avait mené à terme la deuxième étape du PEO et entamé la troisième étape pour le projet de composition des messages constitués d'éléments de base (CCMA).

E. Groupe des procédures commerciales internationales

20. Le Groupe des procédures commerciales internationales (TBG) s'est réuni pendant les forums de New Delhi et de Dublin et plusieurs de ses 20 groupes de travail ont tenu des réunions intermédiaires dans le courant de l'année. Le Groupe a élu un président et un vice-président à New Delhi. Le document ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/4 contient des rapports détaillés des groupes de travail du TBG et de tous les autres groupes permanents.

21. Le chef de la délégation française a informé les délégations que le titre français du document ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/28 «Spécification relative aux processus d'affaires du CEFACT-ONU – spécification pour la fiche de données de sécurité» n'était pas correcte. L'expression anglaise «material safety» avait été traduite par le terme «sécurité» en général. Le chef de la Section des solutions pour le commerce mondial a expliqué que la BRS avait été révisée au secrétariat après que le Rapporteur chargé de la liaison dans le domaine des normes eut attiré l'attention du secrétariat sur un certain nombre de questions figurant dans le document lorsqu'il avait été approuvé pour la première fois. Le secrétariat de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses avait révisé le document et ses observations avaient été prises en considération. Le titre du document avait été traduit sans qu'il fût tenu compte de la terminologie officielle de l'ONU utilisée dans la Convention relative aux marchandises dangereuses mais cette question pouvait être élucidée dans un rectificatif apporté à la version française.

22. Le Rapporteur chargé de la liaison dans le domaine des normes a rappelé aux délégations que le document en question était un projet du Gouvernement des États-Unis et que, par conséquent, le vocabulaire correspondait à la terminologie utilisée aux États-Unis. De plus, le document avait déjà été approuvé pendant l'intersession. Il a été suggéré que le secrétariat et le service de traduction de l'ONU pourraient être en mesure de proposer une traduction appropriée en français de «Material Safety Data Sheet».

Décision 07-03: La Plénière a pris note du rapport du Groupe de gestion du Forum (FMG) et des rapports des groupes permanents, et a demandé au FMG d'actualiser les mandats et cahiers des charges des groupes permanents juste après la Plénière afin qu'ils puissent être soumis pour approbation pendant l'intersession en tant qu'additifs au rapport de la treizième Plénière.

Décision 07-04: La Plénière a demandé au secrétariat de soumettre les rapports, mandats et cahiers des charges des groupes permanents au Comité du commerce pour approbation puis au Comité exécutif de la CEE.

Décision 07-05: La Plénière a pris note du document ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/7, paru en anglais seulement et intitulé «Developments by expert groups: deliverables and priorities», du Groupe de la gestion du contenu de l'information (ICG) et elle a avalisé les mises à jour des listes de codes ci-après approuvés par l'ICG:

a) Quatrième révision de la Recommandation n° 20 «Unités de mesure» dans le document CEFACT/ICG/2006/IC001 avec une annexe de codes;

b) Troisième révision de la Recommandation n° 23 «Codes du prix du fret: harmonisation de la description du prix du fret et des autres frais» dans le document CEFACT/ICG/2007/IC001 avec une annexe de codes;

c) Quatrième révision de la Recommandation n° 24 «Codes indiquant le statut des échanges commerciaux et du transport» dans le document CEFACT/ICG/2007/IC002 avec une annexe de codes;

d) Deuxième révision de la Recommandation n° 28 «Codes des types de moyens de transport» dans le document CEFACT/ICG/2007/IC003 avec une annexe de codes.

La Plénière a également pris note des mises en circulation suivantes de l'ICG:

- a) Deux mises en circulation des répertoires D06A et D06B de l'EDIFACT-ONU;
- b) Deux mises en circulation des versions D06A et D06B de la bibliothèque des éléments de base du CEFACT-ONU;
- c) Mise en circulation du schéma XML de l'adjudication électronique du CEFACT-ONU, au stade de la proposition préalable;
- d) Mise en circulation du schéma XML de la facturation industrielle croisée (CII) du CEFACT-ONU, au stade de la proposition préalable.

Décision 07-06: La Plénière a pris note de l'approbation pendant l'intersession des spécifications ci-après relatives aux prescriptions commerciales:

- a) ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/8 – Business Requirements Specification Cross-Border Supply Chain (UNeDocs) (en anglais seulement);
- b) ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/10 – Spécification relative aux prescriptions commerciales – Calendrier des projets et gestion coûts-résultats;
- c) ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/11 – Spécification relative aux prescriptions commerciales – Processus d'information sur les «petits hôtels»;
- d) ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/28 – Spécification relative aux prescriptions commerciales – Fiche de données de sécurité du CEFACT-ONU.

Décision 07-07: Faisant suite aux préoccupations exprimées au sujet de la traduction du document ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/28 et de sa terminologie, la Plénière a décidé que des correctifs seraient publiés en français et en russe afin de corriger la traduction de l'expression «material safety» (qui peut se rapporter aux «marchandises dangereuses» et aux «déchets dangereux»). La Plénière a également demandé qu'un autre rectificatif soit publié en anglais afin que les lecteurs qui, au niveau international, recherchent des informations sur les données relatives aux marchandises dangereuses et aux déchets dangereux soient en mesure de trouver ce document qui est à prendre en considération. Le rectificatif en langue anglaise sera établi sur la base de consultations entre le secrétariat, la délégation française et le chef d'équipe chargé de ce projet dans le cadre du Forum. En outre, la version numérique du document anglais initial comportera une référence à ce rectificatif.

VII. Processus d'élaboration ouvert (point 6 de l'ordre du jour)

23. Le Vice-Président du Groupe de gestion du Forum (FMG) a présenté la version actualisée du Processus d'élaboration ouvert (PEO) figurant dans le document TRADE/R.650/Rev.4/Add.1/Rev.1. Le FMG, en collaboration avec le Bureau, avait mis à jour le PEO en fonction des directives données par les chefs des délégations à la douzième session plénière et des résultats des consultations menées avec des États membres et les groupes permanents. La version révisée du PEO comportait huit étapes, constituant une procédure séquentielle et assorties de règles concernant la manière d'élaborer et de tenir à jour les normes, spécifications et recommandations du CEFACT-ONU et de gérer de manière transparente l'approbation des produits.

Décision 07-08: La Plénière a approuvé le Processus d'élaboration ouvert (PEO) du CEFACT-ONU, tel que présenté dans le document TRADE/R.650/Rev.4/Add.1/Rev.1. Il a prié le secrétariat d'informer en conséquence la communauté du CEFACT-ONU et toutes les parties intéressées, et d'afficher la nouvelle version du PEO sur le site Web du CEFACT-ONU.

VIII. Soutien apporté par le secrétariat (point 7 de l'ordre du jour)

24. La Directrice de la Division du commerce et du bois a fait état du soutien que le secrétariat pourrait apporter. Le volume du travail réalisé dans le contexte du CEFACT-ONU avait sensiblement augmenté, et l'ampleur des services de secrétariat antérieurement prévus à cet effet ne suffisait plus à satisfaire les besoins. Le secrétariat et le Bureau avaient analysé les ressources disponibles en regard des priorités définies par la Plénière et le Bureau. Sur la base de cette analyse, le secrétariat avait établi un nouveau plan d'allocation des ressources, selon lequel un soutien institutionnel serait apporté à la Plénière, au Bureau, au FMG et au Groupe directeur du TBG, tandis que toutes les autres ressources seraient allouées à des projets de durée limitée. Les différents groupes de travail ne recevraient plus d'appui de la part du secrétariat.

Décision 07-09: La Plénière a pris note des ressources en matière de secrétariat allouées au CEFACT-ONU.

IX. Rapport des rapporteurs (point 8 de l'ordre du jour)

25. Le Rapporteur pour l'Afrique a présenté son rapport publié sous la cote ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/18. Le Rapporteur avait contribué, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA), au lancement d'une initiative panafricaine sur les nouvelles technologies de l'information et la communication (NTIC), le commerce et la croissance économique, à Addis-Abeba en 2006. Pendant l'année écoulée, il avait également contribué à plusieurs initiatives sous-régionales, notamment aux études entreprises par la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), avec l'appui de l'ILEAP (International Lawyers and Economists Against Poverty) ainsi qu'au forum régional de l'OCDE sur le thème «Optimiser les retombées de la facilitation des échanges en termes de développement», tenu à Yaoundé.

26. La participation des pays africains à des réunions organisées par la CEE, notamment à l'atelier sur le guichet unique, s'était sensiblement renforcée et le Rapporteur escomptait qu'un plus grand nombre de décideurs se réuniraient à l'avenir en vue d'examiner les avantages que procure la facilitation du commerce à la région africaine. Pour qu'il en soit ainsi, toutefois, il faudrait mettre sur pied plusieurs projets concrets sur le terrain afin que les décideurs puissent bien saisir les enjeux et les avantages potentiels.

27. Le Rapporteur pour l'Asie a rendu compte des activités qu'il avait entreprises depuis la dernière session de la Plénière, en accordant une large place à la coopération avec les organismes régionaux de normalisation de la région de l'Asie-Pacifique et aux problèmes actuels que soulèvent les normes dans les domaines de la facilitation du commerce et des transactions électroniques. Il a également donné des explications sur les activités menées par le Conseil de l'Asie et du Pacifique pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (AFACT). Toutes les activités dont a fait état le Rapporteur sont exposées plus en détail dans le document ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/19.

28. Le Rapporteur chargé de la liaison dans le domaine des normes a présenté un bref compte rendu oral de ses travaux. Le Comité technique 154 de l'ISO demeurait le principal partenaire dans ce contexte, quoique le volume de la coopération avec d'autres organismes, groupements et consortiums internationaux de normalisation augmente d'année en année. Après avoir mené des consultations approfondies dans le courant de l'année, le Bureau avait transféré la responsabilité de la liaison dans le domaine des normes à l'un des vice-présidents, qui coordonnera les activités de liaison du CEFACT-ONU avec d'autres organismes internationaux de normalisation.

Décision 07-10: La Plénière a pris acte des rapports des rapporteurs spéciaux et les a félicités du travail qu'ils avaient accompli en vue de poursuivre l'amélioration des activités de sensibilisation du CEFACT-ONU dans les régions Asie-Pacifique et Afrique.

Décision 07-11: La Plénière a confirmé le transfert des tâches de liaison dans le domaine des normes à l'un des vice-présidents et a félicité M. François Vuilleumier du travail remarquable qu'il avait accompli, au fil des ans, en sa qualité de Rapporteur chargé de la liaison dans le domaine des normes.

X. Aller de l'avant (point 9 de l'ordre du jour)

29. Le Président a mis l'accent sur le travail préparatoire réalisé depuis la douzième session de la Plénière par le Bureau et le FMG en vue de rationaliser la coordination et la gestion internes et d'améliorer la présentation d'informations et la communication. Conformément à la décision prise l'année dernière par la Plénière de concentrer les activités du CEFACT-ONU sur une stratégie intégrée relative à la facilitation du commerce et aux transactions électroniques, en particulier dans le contexte d'une interopérabilité de bout en bout «acheter-expédier-payer», le Bureau et le FMG ont mis à jour le programme de travail pour l'exercice biennal 2008-2009.

30. Pour répondre aux besoins des parties intéressées qui souhaitent disposer de processus simples, efficaces et transparents en matière de commerce international, le programme de travail du CEFACT-ONU pour 2008-2009 privilégiera les domaines d'activité suivants: a) faciliter les transactions commerciales nationales et internationales et contribuer à éliminer les obstacles; b) faire participer toutes les parties intéressées à un dialogue ouvert pour améliorer la coordination et la coopération; et c) renforcer l'aptitude des organisations professionnelles, commerciales et administratives à échanger efficacement des produits et les informations et services correspondants.

31. Le Coprésident du projet relatif au modèle transfrontière de données de référence a présenté une application du guichet unique mise en place en Suède, où 98 % des déclarations en douane étaient soumises par le biais d'un guichet unique. Grâce à l'approbation automatique des déclarations en douane, le délai de main-levée des marchandises avait été ramené à 90 secondes et une seule interface était nécessaire pour l'ensemble des données commerciales internationales. Cette solution permettait en outre de réaffecter une proportion importante des effectifs de la douane dans d'autres secteurs où des inspections par le personnel douanier demeuraient justifiées et où la collecte de droits de douane pouvait ainsi être améliorée. Le système était basé sur le modèle de données de l'OMD, le Répertoire de données commerciales (UNTDDED) de la CEE, le modèle UNeDOCS, l'initiative «Douane électronique» de l'Union européenne et une exploitation plus intensive des technologies de l'information et de la communication.

32. Le Président du Groupe des techniques et méthodologies (TMG) a présenté le projet ITAIDE (Information Technology for Adoption and Intelligent Design of e-Government – Technologie de l'information pour l'adoption et la conception intelligente du projet d'administration en ligne), financé par le sixième programme-cadre concernant les technologies pour la Société de l'information (TSI) de l'Union européenne. Son budget total se chiffre à 7 millions d'euros pour un cycle de projet allant de janvier 2006 jusqu'à fin juin 2010. La CEE est chargée d'établir le rapport annuel relatif à l'état des connaissances en matière de technologies de l'information. On trouvera la présentation de ce projet, au titre du point 9 de l'ordre du jour, à l'adresse Internet suivante:

http://www.unece.org/cefact/cf_plenary/plenary07/list_doc_07.htm.

A. Registre

33. Le Vice-Président du Groupe de la gestion du contenu de l'information (ICG) a présenté un exposé sur un registre dans lequel seraient incorporés, stockés et publiés les produits élaborés par le CEFACT-ONU, notamment les répertoires, les composants des bibliothèques et les spécifications techniques. L'avant-projet en la matière serait fondé sur les normes de registre ebXML et pourrait être mis en relation avec d'autres registres pertinents et compatibles. À ce stade, les coûts préliminaires d'installation étaient évalués à 650 000 euros et les coûts d'exploitation annuels à 270 000 euros. On trouvera des détails supplémentaires, au titre du point 9 de l'ordre du jour, à l'adresse Internet suivante:

http://www.unece.org/cefact/cf_plenary/plenary07/list_doc_07.htm.

B. Composants communs

34. Le Président du Groupe des procédures commerciales internationales (TBG), qui était chargé de l'harmonisation et de la production de composants communs, a fait un exposé liminaire sur les concepts de base destinés à fournir un ensemble cohérent de composants communs, harmonisés entre les différents domaines et secteurs de transactions commerciales, qui permettrait d'élaborer un glossaire clair et concis des termes commerciaux, ainsi que des définitions sémantiques des données commerciales, et de structurer les échanges de données.

C. Initiative relative aux transactions électroniques pour les secteurs administratif et commercial (eBGT)

35. La Directrice de la Division a donné des explications sur la manière dont les fonds d'affectation spéciale des Nations Unies étaient créés et gérés. En règle générale, les fonds d'affectation spéciale étaient alimentés par des ressources extrabudgétaires et les donateurs pouvaient déterminer à quelles fins ces fonds devraient être utilisés. Le secrétariat était en train de préparer une note succincte décrivant les principales caractéristiques des fonds d'affectation spéciale, qui serait adressée aux chefs de délégation.

36. Le Bureau a présenté une nouvelle initiative intitulée «Electronic Business, Governments and Trade – Transactions électroniques, administrations et échanges commerciaux (eBGT)» qui englobait le programme de travail actuel, de même que de nouveaux enjeux et sujets, notamment ceux examinés au titre des points 5 et 9 de l'ordre du jour. Les États membres étaient invités à envisager la contribution qu'ils pourraient apporter à cette initiative, par exemple en versant des ressources au fonds d'affectation spéciale, en participant aux travaux des groupes chargés de

conseiller le Président de la Plénière et en mettant des services d'experts à la disposition de cette initiative. Le secrétariat avait déjà demandé l'avis du Comité exécutif de la CEE, qui avait souscrit à l'initiative.

37. Une partie des ressources financières prévues pour l'eBGT sera allouée à la création d'une équipe de trois à cinq experts qui aurait pour tâche d'appuyer le Groupe de gestion du Forum. En outre, on s'attacherait également à mettre en place un entrepôt de données ou un registre pour les composants communs et les modèles de processus commerciaux. Un complément de ressources financières pourrait s'avérer nécessaire pour financer des projets spéciaux, des activités de communication et des projets spécifiques dans les États membres. Le montant total des coûts avait été initialement évalué à 3 millions de dollars des États-Unis pour les dix-huit mois que devait durer l'initiative prévue.

38. Les chefs des délégations française et indienne ont fait part de leur intérêt pour l'eBGT et ont indiqué qu'elles débattaient de cette initiative avec leurs autorités compétentes. Le chef de la délégation suédoise a proposé que cette initiative importante soit étudiée plus en détail lors du onzième Forum du CEFACT-ONU qui se tiendrait à Stockholm du 24 au 28 septembre 2007. Le chef de la délégation des États-Unis a prôné une ouverture et une transparence totales pour que cette initiative reste sur la bonne voie. ACORD (assurance), GS1 (chaînes d'approvisionnement) et SWIFT (finances) ont également fait part de leur intérêt pour cette initiative qu'ils soutenaient. En outre, le chef de la délégation de l'Association internationale des ports (AIP) a reconnu et souligné l'importance de cette proposition.

Décision 07-12: La Plénière a chargé le Bureau de continuer d'avancer dans la mise au point de l'initiative eBGT proposée et d'élaborer la documentation nécessaire afin qu'elle soit approuvée pendant l'intersession.

Décision 07-13: La Plénière a approuvé le programme de travail du CEFACT-ONU pour 2008-2009 (document ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/20) et a prié le secrétariat de présenter le document au Comité du commerce pour approbation et soumission ultérieure au Comité exécutif de la CEE.

XI. Questions d'organisation (point 10 de l'ordre du jour)

39. Le chef de la Section des solutions pour le commerce mondial a soumis un ensemble de documents à la Plénière pour qu'elle en prenne acte et les approuve:

a) Un document intitulé «Procédure applicable aux projets d'élaboration de normes et de recommandations qui sont des projets communs ou bénéficient de contributions extrabudgétaires ou en nature», élaboré par le secrétariat et le Bureau à l'intention du CEFACT-ONU;

b) Un document établi par le Groupe de travail des procédures du commerce international (TBG15) à la demande des États membres, pour aider ceux-ci à évaluer leur situation actuelle sur le plan de la facilitation du commerce et définir un point de comparaison en vue de mesurer les progrès futurs, ce qui revêt une importance particulière dans le contexte des actuelles négociations de l'OMC sur la mise en œuvre de la facilitation du commerce;

c) Le rapport final sur la mise en œuvre du projet intitulé «Renforcement des capacités en matière de facilitation du commerce et de transactions électroniques dans la région méditerranéenne (projet e-Med Business)» qui a été financé par le Compte des Nations Unies pour le développement de 2003 à 2006. Le projet a été mis en œuvre conjointement par la CEE, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) en vue de promouvoir l'application des normes et recommandations du CEFACT-ONU dans la région méditerranéenne. Le Gouvernement australien a souscrit aux conclusions du rapport et recommandé aux gouvernements désireux de lancer des activités analogues de lire attentivement ce document.

Décision 07-14: La Plénière a prié le Bureau et le secrétariat d'examiner et de réviser le document ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/24 intitulé «Procédure applicable aux projets d'élaboration de normes et de recommandations qui sont des projets communs ou bénéficient de contributions extrabudgétaires ou en nature» à la lumière de l'initiative eBGT.

Décision 07-15: La Plénière a pris acte du document ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/25 contenant le «Guide d'analyse comparative des procédures de la facilitation du commerce».

Décision 07-16: La Plénière a pris note du document ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/27 contenant le rapport final du projet sur le renforcement des capacités en matière de facilitation du commerce et de transactions électroniques dans la région méditerranéenne (e-Med Business) financé par le Compte des Nations Unies pour le développement.

XII. Élection du Bureau (point 11 de l'ordre du jour)

Décision 07-17: La Plénière a élu M. Stuart Feder Président du CEFACT-ONU et M. Sangwon Lim Rapporteur pour l'Asie pour l'exercice biennal 2007-2009. La Plénière a confirmé les élections touchant le Groupe de gestion du Forum (FMG), qui avaient été approuvées durant la période intersessions après la tenue du Forum d'octobre 2006 à New Delhi.

XIII. Adoption de décisions (point 12 de l'ordre du jour)

Décision 07-18: La Plénière a adopté les décisions arrêtées à la treizième session plénière et a prié le secrétariat de les inclure dans la version définitive du rapport, qui sera distribuée en vue de son approbation pendant la période intersessions.

Décision 07-19: La Plénière a décidé provisoirement que la quatorzième session du CEFACT-ONU se tiendrait du 1^{er} au 5 septembre 2008.
